

**AVIS DE MISE EN CONCURRENCE  
OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC – DEUX MINI-GOLFS**

**Nom et adresse de la Commune d'occupation :**

Commune de Dinard

47, boulevard Féart – BP 90136 – 35801 DINARD CEDEX

Site internet : [www.ville-dinard.fr](http://www.ville-dinard.fr)

**Personne référente :** Vanessa DEMETS

02.99.16.31.15 – [vanessa.demets@ville-dinard.fr](mailto:vanessa.demets@ville-dinard.fr)

**1 – Objet de l'avis d'appel à concurrence :**

La Commune de Dinard lance le présent avis d'appel à la concurrence afin de sélectionner les exploitants qui proposeront la candidature la mieux appropriée pour l'occupation des emplacements dédiés aux golfs miniatures.

**2 – Désignation et modalités d'occupation du domaine public maritime :**

Désignation	Superficie	Condition spécifique	Redevance annuelle
Saint-Enogat (Parcelle E N°19)	1 757 m <sup>2</sup>	Mini-golf et vente de gaufres, glaces, sandwichs et boissons non alcoolisées en boîte	<b>2 700 € H.T.</b>
La Vicomté (Port-Nican) (Parcelles AD 9p et 10p)	2 700 m <sup>2</sup>	Mini-golf et vente de gaufres, glaces, sandwichs et boissons non alcoolisées en boîte	<b>2 700 € H.T.</b>

**3 – Durée de l'occupation sur le domaine public :**

L'autorisation est accordée du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2026.

**4 – Conditions :**

- Aménagement du terrain à la charge de l'exploitant
- Versement d'une redevance à la Commune
- Complément de prix : 1 % du CA
- Vente de gaufres, glaces, sandwichs et boissons non alcoolisées en boîte à consommer dans l'enceinte du mini-golf autorisée.

**5 – Critères de choix :**

- Aspect extérieur – Esthétique : intégration harmonieuse dans l'environnement
- Aménagements proposés par le candidat
- Prix de l'activité proposée
- Respect de l'environnement et entretien de l'espace loué
- Périodes et horaires d'ouverture proposés par le candidat.

## PÔLE TERRITOIRE

Aménagement / Programmation

### **6 – Composition du dossier :**

- Dossier de présentation du projet relatif à l'aménagement de l'activité proposée (photos et plans), ainsi que son fonctionnement (prix, horaires...)
- Extrait K bis éventuellement

### **7 – Date limite de réception des dossiers de candidature : vendredi 22 septembre 2023 à 12h00**

### **8 – Adresse de transmission des dépôts du dossier :**

Ville de Dinard – Direction Aménagement Programmation  
47, boulevard Féart – BP 90136 – 35801 DINARD CEDEX